

ÉLECTION 2017 DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

LISTE CHERCHEURS, INGÉNIEURS, TECHNICIENS PRÉSENTÉE PAR LE **SNCS-FSU**

Pour un CNRS fort, volontaire et démocratique

Le SNCS-FSU appelle à une véritable rupture avec les politiques précédentes, qui ont conduit le CNRS à ne plus avoir les moyens financiers suffisants pour organiser la recherche. Il demande l'ouverture de véritables négociations en vue d'une loi d'orientation et de programmation budgétaire qui déblocuera, enfin, des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux culturels, sociaux et économiques de la recherche publique, avec :

- Un plan pluriannuel de création d'emplois scientifiques statutaires et la fin de la précarité
- Un financement récurrent des laboratoires à, au moins, 70 % de leurs besoins
- Un système d'évaluation démocratique et transparent

Bilan du mandat (par C. Blondel, élu SNCS sortant) : telle que vue du conseil d'administration – dont une des missions principales est le vote du budget – la période 2013-2017 a été, pour le CNRS, marquée tout du long par une très forte contrainte budgétaire. Cette contrainte n'a pas été imputable à la crise, mais à la poursuite d'une politique héritée du mandat législatif précédent, où la part belle est faite à la « culture de projet », corrélativement à l'entretien d'une agence de financement « indépendante » (nous préférons dire « irresponsable »). En toile de fond, on a assisté à la dilapidation des ressources publiques dans un système de crédit d'impôt « recherche », au sujet duquel les parlementaires se sont officiellement voilés la face pour ne pas avoir à en admettre l'inefficacité.

Dans ces conditions, le vote annuel du budget a été l'occasion de rappeler aux représentants du gouvernement présents tout le mal que nous pensons du régime d'austérité qu'ils imposent à la recherche publique en général, et au CNRS en particulier. Les quatre représentants du personnel au conseil d'administration ont, à chaque fois, même lorsqu'un vote de protestation unanime n'a pas été possible, dénoncé consensuellement ce gâchis.

Le mandat 2013-2017 a également été marqué, au conseil d'administration, par l'inscription répétée à l'ordre du jour de la participation du Centre comme membre à un certain nombre de ComUE. Convaincu que le temps et les moyens du CNRS sont trop précieux pour qu'on les éparpille dans des disputes locales de périmétrage ou de priorités « de site », le SNCS a constamment voté contre l'institutionnalisation de ces participations. Nous avons défendu le rôle national de l'établissement et demandé instamment que l'ambiguïté concernant l'autorité des ComUE, des IdEx etc. sur les personnels ne soit pas utilisée pour limiter leur liberté de recherche et de mouvement.

À l'occasion de la présentation annuelle du rapport d'activité, j'ai souligné à quel point les beaux résultats que nous pouvons encore mettre en avant sont le fruit

de la persévérance et d'investissements d'autrefois. J'ai cependant signalé que l'effort actuel du CNRS en matière d'investissements immobiliers commençait à poser problème, tant est devenue petite, en comparaison, la somme des crédits de fonctionnement et d'équipement mis à disposition des laboratoires. Les quelques beaux bâtiments neufs, encore en construction, risquent de n'être bientôt plus que des coquilles vides.

Lorsque les sujets s'y prêtaient, j'ai fait passer, dans des *SNCS-Hebdos*, l'actualité des sujets abordés au CA. Ainsi, en 2014, dans « Toute la recherche française derrière des barbelés ? », la question de la nomination d'un directeur de la sûreté ; ainsi, dans « Liberté de la recherche », en 2015, une question rendue doublement aiguë par la présentation au CA du contrat d'objectifs ; ainsi, dans « Farces et attrapes budgétaires », en 2016, les avatars du budget de l'organisme...

Les candidat.e.s présenté.e.s par le SNCS, dont j'aurai l'honneur de conduire la liste, s'engagent à poursuivre cette action de défense des principes fondamentaux d'une recherche publique libre et maîtresse de moyens suffisants pour répondre à ses missions. Ils veilleront, au sein du conseil d'administration du CNRS, à ce que l'exécution de ces missions s'appuie, dans la plus grande transparence possible, sur une politique respectueuse des droits, des qualifications et de la liberté des personnels.

Nous avons obtenu que le décret organique du CNRS soit révisé de façon à augmenter le nombre de représentants des personnels, au CA, de quatre à six sièges. C'est encore trop peu pour constituer une majorité, mais lorsque les représentants du personnel s'exprimeront de façon unanime – nous continuerons à y travailler – leur avis pourra commencer à compter. Votre vote n'en est que plus important !

Christophe Blondel, élu SNCS-FSU sortant.

LES CANDIDAT.E.S

- 1- Christophe BLONDEL, directeur de recherche
- 2- Catherine SIX, ingénieure de recherche
- 3- Sophie POCHIC, chargée de recherche

- 4- Christophe HECQUET, ingénieur de recherche
- 5- Boris GRALAK, chargé de recherche
- 6- Mireille CHOQUET, assistante ingénieure

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS POUR VOUS FAIRE ENTENDRE
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NOTRE ÉTABLISSEMENT**

VOTEZ ET FAITES VOTER SNCS-FSU

Face à une situation catastrophique pour la recherche

Avec un aveuglement désespérant, tous les gouvernements, depuis plus d'une quinzaine d'années, ont persisté dans la volonté de piloter la recherche sur des objectifs à court terme, qui ne sont pas ceux de la communauté scientifique. Sous prétexte de développer l'innovation, leur politique a inféodé la recherche publique aux intérêts d'une industrie privée qui refuse de procéder elle-même aux investissements nécessaires, pourtant soutenue, au-delà de toute mesure, par un crédit d'impôt « recherche » qui coûte désormais, chaque année, plus de deux fois la subvention d'État du CNRS. Entre 2009 et 2016, la recherche publique a vu son budget diminuer, en euros constants, de 7,5 %. Elle se trouve désormais dans l'incapacité d'honorer correctement sa mission principale : le développement des connaissances. Pour parvenir à ses fins, la droite a fait voter le « Pacte pour la recherche » en 2006 et la loi « Libertés et responsabilités des universités » en 2007. Elle a ensuite lancé la politique du grand emprunt en 2010. Tout cela a conduit à une détérioration dramatique des conditions de travail des personnels, ingénieurs, techniciens et chercheurs, statutaires et contractuels, et des doctorants, soumis à la dictature toujours plus affirmée du « nouveau management public » :

- financement de la recherche orienté sur des projets à court terme, au détriment du financement de base des équipes et des laboratoires ;
- baisse des effectifs titulaires de la recherche et ses corollaires : précarisation massive des jeunes dans les laboratoires et les services, recrutement statutaire toujours plus tardif ;
- désagrégation des structures de recherche, mutualisations forcées et alourdissement de la gestion administrative qui paralyse les laboratoires ;
- transformation de l'évaluation scientifique de conseil en une évaluation technocratique de sanction, au service du pilotage de la recherche cherchant à nous confiner à quelques thématiques « prioritaires » ;
- introduction de primes « au mérite » mettant en concurrence les individus au détriment du travail en équipe et générant des distorsions salariales iniques ;
- remplacement des instances élues par des agences et des conseils composés d'experts dont la nomination opaque procède de décisions ministérielles. L'HCERES, l'ANR, les IdEx et les Alliances en sont les déclinaisons.

Que voulons-nous ? Un CNRS fort, volontaire et démocratique !

Un CNRS fort : le CNRS, grâce notamment aux compétences et prérogatives du Comité national, peut être et doit être la principale force de proposition pour la stratégie nationale en matière de recherche. Un CNRS volontaire, car il apparaît aujourd'hui nécessaire de relever le potentiel français de recherche de 50 %, tant en financements qu'en emplois. Le CNRS est capable de relever ce défi de formation et d'organisation en accroissant, lui aussi, son potentiel humain sur l'ensemble du territoire. Un CNRS au fonctionnement encore plus démocratique, qui permette à l'ensemble de la communauté scientifique de se ré-approprier l'exercice de son métier, de s'approprier son travail de recherche. Ces objectifs s'accompagnent :

- du respect des libertés de recherche et des libertés académiques, ce qui impose un soutien récurrent aux laboratoires à la hauteur de leurs projets scientifiques, et une évaluation réalisée par des pairs, en majorité élus, sur le modèle du Comité national de la recherche scientifique ;
- du développement des connaissances pour l'ensemble de la société, ce qui implique un service public de la recherche et un statut de titulaire pour tous les personnels chercheurs, ingénieurs et techniciens ;
- du soutien prioritaire à une recherche publique qui ne soit pilotée par aucun pouvoir politique, industriel ou financier, de manière à ce que les relations entre recherche industrielle et recherche publique, et la prise en compte des demandes de la société, s'établissent dans un cadre véritablement coopératif.

Le cadre que nous voulons : une autre politique de la recherche publique

- une loi de programmation de l'ESR, avec un financement en augmentation de 1,3 milliard d'euros par année pendant dix ans, pour atteindre, à terme, l'objectif de 1 % du PIB pour la recherche publique ;
- le recrutement des jeunes scientifiques au plus proche de la fin de la thèse et la résorption de tous les emplois précaires, chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs, par un plan pluriannuel de création d'emplois, accompagné des mesures conservatoires nécessaires pour maintenir en fonctions les personnels actuellement en contrat à durée déterminée) ;
- la revalorisation des salaires et des carrières de tous les personnels, pour rehausser l'attractivité des métiers scientifiques et rattraper le déficit de pouvoir d'achat que PPCR n'a que très partiellement résolu ;
- la suppression des primes individuelles « au mérite » (dont la PEDR et le CIA du Rifseep), qui exacerbent les pesanteurs hiérarchiques, nient le travail en équipe et découragent les travaux à long terme et la recherche à risque ;
- un financement de base des laboratoires suffisant pour assurer l'indépendance de la recherche et le développement du front continu des connaissances ;
- une gestion des organismes qui associe pleinement leurs instances démocratiques afin d'en finir avec la gestion managériale, le clientélisme et l'opacité financière créés par les structures de type IdEx, LabEx, IHU, IRT, et autres Ex ;
- la gestion, par le ministère, de l'ESR des 22 milliards des Investissements d'avenir (le « Grand emprunt ») affectés à l'ESR : cette somme n'a pas à être gérée par un « Commissariat général à l'investissement » rattaché au Premier ministre, dont toute l'action montre qu'il est étranger au monde de la recherche.

EN VOTANT MASSIVEMENT POUR LA LISTE CHERCHEURS-INGÉNIEURS-TECHNICIENS PRÉSENTÉE PAR LE SNCS-FSU

vous soutiendrez ce programme et vous défendrez vos intérêts et le service public de la recherche